

Vie de Quartier

Cette rubrique est la vôtre...elle peut se présenter sous forme d'agenda des événements locaux ou décrire un ou plusieurs projets. Alors, n'hésitez pas à nous envoyer vos informations.

La rentrée d'Accueil Goutte d'Or

Accueil Goutte d'Or, centre social, propose à partir de septembre :

- des cours d'alphabétisation pour les femmes du quartier (inscriptions du 25 août au 19 septembre les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h au 10 rue des Gardes, se munir de justificatifs d'identité et de domicile, et de 10 Euros) ;

- une permanence sociale pour les habitants du quartier rencontrant des difficultés administratives, financières, juridiques, familiales, de logement, le mercredi et le vendredi de 9h à 11h (au 10 rue des Gardes).

- un accompagnement à la scolarité pour les enfants du quartier scolarisés du CE1 à la 5^{ème} : informations au 01 42 54 63 87 (2 rue de la Charbonnière) ;

- une halte-garderie « Caravelle » pour l'accueil des enfants âgés de 4 mois à 3 ans : informations au 01 42 54 64 29.

Le centre social propose aussi, tout au long de l'année des sorties, des débats, des ateliers artistiques...

Enfin, Accueil Goutte d'Or recherche des bénévoles pour l'accompagnement à la scolarité et l'alphabétisation.

Accueil Goutte d'Or, 10 rue des Gardes, 18^{ème}, 01 42 51 87 75.

Compilation des Petits Lascars

L'association l'Univers des Petits Lascars est en train de finaliser un projet de compilation des chansons des « petits lascars » enregistrées entre 2001 et 2003 : la sortie est prévue pour la fin d'année. Ce disque, produit par le label Dall'as Cartel, l'association, l'école Cavé, l'association ADOS et la mairie du 18^{ème} présentera le fruit du travail des enfants, âgés de 6 à 15 ans, participant aux ateliers d'écriture et de chant Rap mis en place par l'association. 9 chansons figureront dans la compilation. Pour le prix et les lieux de vente, s'adresser à l'association :

L'Univers des Petits Lascars, 18, rue Baudelique, 18^{ème}, 06 60 68 59 84).

Ouverture de l'Atelier d'Art-Exprim

L'association, intervenant depuis 3 ans à la Goutte d'Or, ouvre son atelier à partir du 9 septembre au 89, rue Marcadet, 75018 Paris.

Il sera ouvert aux jeunes et adultes de la Goutte d'Or souhaitant pratiquer les Arts Plastiques ou la sculpture. Art-Exprim travaillera avec les associations du quartier pour une meilleure accessibilité du public à l'atelier et proposera :

- des cours de sculpture taille directe sur pierre, sur bois, pour les enfants à partir de 8 ans, les jeunes et les adultes,

- des cours d'Arts Plastiques, initiation à l'art contemporain pour les enfants à partir de 3 ans, les jeunes et les adultes.

- des expositions pour les artistes. Pour s'inscrire aux cours hebdomadaires débutant le 9 septembre, contacter ADOS (24, rue Polonceau, 18^{ème}, 01 42 54 84 74), les Enfants de la Goutte d'Or (25, rue de Chartres, 18^{ème}, 01 42 52 69 48) ou :

Art-Exprim : 89, rue Marcadet, 18^{ème}, 01 53 28 01 26, artexprim@hotmail.com, www.artexprim.com.

Projets 2003-2004 de Graines de Soleil

- Les 10 et 11 octobre 2003, la Compagnie Graines de Soleil et Eurosud sont chargés de coordonner le Forum des Associations Parisiennes qui se déroulera sur le parvis de l'Hôtel de Ville,

- Reprise des ateliers en octobre : atelier Paroles de Femmes en partenariat avec Accueil Goutte d'Or, atelier scolaire soutenu par l'expression artistique, atelier Goutte à Goutte de théâtre pour adultes.

- Une lecture par mois aura lieu à l'association et dans différents lieux de la Goutte d'Or.

Graines de Soleil, 9, rue de la Charbonnière, 18^{ème}, 01 46 06 08 05.

L'actu de l'Observatoire

de la Vie Locale

■ La revue de presse nationale à partir des mots « Goutte d'Or » ; « Barbès » et « Château Rouge » des mois de juillet et août est arrivée. Elle est donc consultable à l'espace documentaire ou en vente sur commande au prix de 1 Euro.

■ Stage d'étude à la Goutte d'Or : un groupe d'étudiants normaliens réaliseront un stage d'étude à la Goutte d'Or, en collaboration avec l'Observatoire de la Vie Locale, la première semaine d'octobre. Quelque uns d'entre vous seront sans doute sollicités pour les aider à saisir la riche complexité du quartier.

■ Découvrir ou redécouvrir le quartier de la Goutte d'Or : l'Observatoire organisera une journée de présentation du quartier, rencontre avec les acteurs et des habitants, mardi 4 novembre 2003 (date à confirmer). Ouverte à tous les professionnels du quartier, le nombre de place est limité à 25 participants. Un programme détaillé et les bulletins d'inscription vous parviendront dans le courant du mois d'octobre.

■ Contact : Sandra Hueber, coordinatrice de l'Observatoire, shueber@sallesaintbruno.org ; 01 53 09 99 56



La Politique
de la Ville

Goutte d'Or

Equipe de Développement Local
9, rue Saint-Bruno, 75018 PARIS
Tel : 01 53 09 99 52/55/58
Fax : 01 42 52 22 01

Mission confiée par convention, par la Ville de Paris et l'État, à l'association

Salle Saint-Bruno
9, rue Saint-Bruno, 75018 PARIS
Tel : 01 53 09 99 22
Fax : 01 42 52 22 01



le Bulletin

Numéro 2

Septembre-October-Novembre 2003

Publication gratuite.
Ne peut être vendue

... de l'Equipe de Développement Local

Paris XVIII^e

Goutte d'Or



Septembre est le moment de la rentrée pour un grand nombre d'entre nous et c'est aussi synonyme, pour la politique de la ville, de l'appel à projets dans le cadre du contrat de ville 2000-2006. Il vous faudra donc remplir un dossier de demande de subventions présentant votre structure et vos projets pour obtenir un financement au titre de la politique de ville. Si les actions se déroulent à la Goutte d'Or, il s'agit d'un projet « *mono-site* », et d'un projet « *multi-sites* » si le projet a lieu sur plusieurs territoires.

Par rapport à la programmation de l'année dernière, plusieurs changements à noter : la date limite de dépôt est fixée au 15 octobre 2003 ; le dossier doit être remis en cinq exemplaires à l'Equipe de Développement Local pour les projets « *mono-site* » et à la Mission Ville de la Préfecture de Paris pour les « *multi-sites* ».

Pour vous aider à répondre à l'appel à projets, l'EDL vous propose une réunion d'information collective :

Mardi 16 septembre de 16h à 18h30 à la Salle Saint-Bruno, 9, rue St Bruno,

ainsi que la fiche-repère de ce « *bulletin* » entièrement consacrée à l'appel à projets.

page 2

- La Goutte d'Or, un dynamisme associatif confirmé
- Unis-Cité / Internethon 2003

page 3

- L'offre culturelle à la Goutte d'Or, panorama et perspectives
- Squares Léon et Saint-Bernard; les suites

page 4

- Vie de quartier
- L'actu de l'Observatoire de la Vie Locale

Implantation de Darty, un partenariat avec la Goutte d'Or

C'est officiel, un magasin de la chaîne Darty va ouvrir ses portes boulevard de Rochechouart à l'automne. A cette occasion, une trentaine d'emplois ont été créés.

Depuis le mois de juin, l'Equipe de Développement Local ainsi que tous les partenaires (associations et services publics de l'emploi) concernés par ce projet d'ouverture à Barbès, rencontrent régulièrement les représentants de Darty.

■ Un « *partenariat Goutte d'Or* » s'est alors mis en place afin de favoriser un recrutement local, sur la période d'été. Les candidatures orientées par les différentes structures du quartier portent la mention « *partenariat Goutte d'Or* », ce qui leur garantit une attention particulière, dans la limite de l'adéquation des profils aux postes.

Une trentaine de C.D.I

■ Afin d'informer au mieux les partenaires et les candidats potentiels, une réunion d'information collective s'est tenue le lundi 21 juillet à la Salle Saint-Bruno. Darty a d'abord fait une présentation générale de l'entreprise et du futur magasin aux 33 participants. Puis ont été présentés les profils de postes à pourvoir ainsi que les étapes du recrutement. S'en est suivi un échange avec la salle et un dépôt direct de candidatures.

■ Une trentaine de postes, en Contrat à Durée Indéterminée (C.D.I) ont été créés pour le magasin Barbès, une dizaine de candidatures internes ayant toutefois été transmises par d'autres magasins en Ile-de-France. Le recrutement pour d'autres magasins de la chaîne est aussi envisageable.

■ Trois profils de postes ont fait l'objet de recrutements :

- *magasinier* : accueil des clients, remise des produits, gestion des stocks, service après-vente.
- *vendeur* : accueil, conseil des clients, réalisation d'objectifs de vente.
- *hôtesse secrétaire* : accueil du client, encaissement, tâches administratives.

Des éléments de bilan

La mention « *partenariat Goutte d'Or* » sur les candidatures du quartier présente aussi un intérêt lors de l'évaluation du projet. Cela permettra d'obtenir des éléments chiffrés, à savoir le nombre précis de personnes embauchées issues de la Goutte d'Or et de faire avec Darty un bilan du nombre de candidatures reçues, du nombre de personnes rencontrées puis au final retenues. ■

La Goutte d'Or, un dynamisme

associatif confirmé

Guillaume Sévila, étudiant en maîtrise d'aménagement à l'Université Paris X Nanterre a effectué un stage de janvier à juin 2003, co-encadré par l'Equipe de Développement Local et l'Observatoire de la Vie Locale de la Salle Saint-Bruno. Le "Bulletin" vous propose les grandes lignes et observations de ce travail de terrain sur la vie associative à la Goutte d'Or.

Ce travail avait pour objectif premier de mieux connaître la réalité de la vie associative à la Goutte d'Or, c'est à dire au-delà des associations connues et identifiées des acteurs et du public. L'intérêt était à la fois de révéler une estimation des domiciliations d'associations sur le périmètre politique de la ville de la Goutte d'Or, mais aussi de produire quelques observations sur leur objet, leur taille, leur localisation...

Méthode de travail

■ Pour ce faire, il a fallu dépouiller toutes les déclarations de création, de modification ou de dissolution parues au journal Officiel et en ligne depuis 1993 (date à partir de laquelle les données sont accessibles sur internet).

■ Ensuite et pour affiner sa recherche, Guillaume a rencontré une douzaine d'associations actives mais peu visibles, les interrogeant sur leur organisation, leurs activités, leurs moyens humains, techniques et financiers.

Au moins 665 associations

Il en ressort une base de données de 665 associations sur le périmètre, chiffre à relativiser puisque les associations dissoutes ne le déclarent pas toujours mais ne tenant pas compte des associations créées avant 1993. Ces chiffres confirment donc le dynamisme associatif de la Goutte d'Or : au moins 665 associations, soit au moins 150 associations pour 5000 habitants contre 63 à l'échelle nationale. En moyenne, 50 associations ont été créées chaque

année depuis 1990, avec un creux en 1995 (32 créations) et un pic en 1999 (55).

Qui sont-elles ?

■ Lorsqu'une association se crée, le bureau des associations de la Préfecture de Police renseigne l'activité dominante de l'association. L'analyse de cette information montre que les champs d'activités les plus couverts sont la culture (41%) puis le social (12%), la défense des habitants, d'intérêts... (6%), la communication (5%), le sport, l'économie et la santé (3% chacun), la recherche et les technologies (4%) et enfin le culte (2%). De plus, elles interviennent principalement par des actions internationales (19%) ou en direction du quartier (12%) mais pour 60% d'entre elles, l'échelle d'intervention est inconnue.

■ En terme de localisation, l'analyse des adresses montre que la densité associative est plus importante au Nord du quartier (58,5% des associations sont au nord de la rue Myrha) qu'au sud. Il ressort aussi que la plupart des associations de la Goutte d'Or ne sont pas visibles, n'ont pas de local et sont domiciliées chez l'un de leurs administrateurs.

Pour en savoir plus...

La base de données informatique ainsi que le rapport de stage de Guillaume Sévila sont consultables à l'espace documentaire de la Salle Saint-Bruno.

Unis-cité

Depuis 1995, l'association Unis-Cité s'organise autour du concept de « service volontaire de solidarité en France ». L'association propose à tout jeune âgé de 18 à 25 ans, de consacrer 6 à 9 mois de sa vie à la réalisation de projets de solidarité. En équipes de volontaires, 5 à 6 jeunes mènent plusieurs actions de solidarité en partenariat avec des structures qui agissent dans les domaines de la lutte contre les exclusions, de la cohésion sociale et du développement durable : associations locales ou nationales, maisons de retraite, collectivités locales... Les projets sont donc tout à fait variés : organisation d'une fête de quartier avec mobilisation des habitants (Lille), appui à Emmaus pour du tri et la préparation de convois humanitaires (Lyon), mise en place d'activités innovantes dans un centre social (Paris)...

Par ailleurs, Unis-cités bénéficie d'une convention et d'un financement de la ville de Paris pour intervenir gratuitement sur des projets dans les quartiers en politique de la ville.

Pour plus de renseignements, confier un projet aux volontaires d'Unis-Cité ou encore proposer des jeunes : www.unis-cite.org, Unis-Cité Ile-de-France, 16 place des Abesses, 75018 Paris (01 53 09 93 50), ile-de-France@unis-cite.org. ■

Internethon 2003

L'AFNET (association francophone des utilisateurs du net, du e-business et de la société en réseau) a lancé, lors du premier congrès mondial de la net-économie en mars 2000, l'opération « Internethon- net 2000 », prolongée depuis. Il s'agit d'un don gratuit d'ordinateurs, de logiciels ou de périphériques récupérés auprès d'entreprises ou d'administrations et redistribués gratuitement à des écoles, des hôpitaux, des associations, des centres sociaux... en France et dans les pays en voie de développement. L'objectif poursuivi par l'AFNET est de favoriser l'accès aux nouvelles technologies et à la société de l'information par ce système de redistribution.

Renseignements : www.afnet.fr ; Marc Gallais-Hamonn (chef de projet, mgh@afnet.fr) ; 01 53 43 82 70. ■

☐ L'offre culturelle à la Goutte d'Or, panorama et perspectives

Depuis le début de l'année 2002, l'Equipe de Développement Local rencontre les acteurs culturels et socio-culturels de la Goutte d'Or afin de dresser un état des lieux de l'offre culturelle et de construire collectivement des perspectives de développement de la culture dans le quartier.

Rappel de la démarche

■ Des entretiens auprès de 16 acteurs culturels variés ont été menés, les interrogeant sur leurs projets, leur vision de l'offre et des besoins culturels de la Goutte d'Or. Un questionnaire a aussi été diffusé aux structures socio-culturelles, afin d'identifier les activités artistiques proposées et les besoins ressentis par les structures elles-mêmes ou leur public. Une synthèse, dont une restitution a eu lieu le 16 juin dernier, a été réalisée.

■ Dans les mois à venir, les constats seront croisés avec la vision que les partenaires institutionnels ont des enjeux et priorités culturelles du quartier.

■ Des priorités communes devront être définies afin de mieux travailler ensemble et de mutualiser.

La "synthèse culture",

un point de départ

Sur la base des contributions a été élaborée une synthèse, présentant un panorama de l'offre culturelle du point de vue de ses acteurs et des pistes de réflexion.

■ Il en ressort tout d'abord que la Goutte d'Or est un quartier à forte « *valeur culturelle ajoutée* », ouvert à la création et à une programmation éclectique et accueillant de fait de nombreux artistes tout au long de l'année. Ceci est notamment lié aux espaces de diffusion d'œuvres musicales, théâtrales ou plastiques du quartier, à la diversité de la production artistique locale et aux associations d'enseignement artistique. De plus, de nombreux lieux comme la bibliothèque, l'église permettent et favorisent la diffusion

culturelle, alors qu'il ne s'agit pas de leur objet premier.

■ La fête de la Goutte d'Or est perçue comme un projet culturel fédérateur, dont le rayonnement parisien et l'impact local contribuent directement à l'amélioration de l'image du quartier.

■ Enfin, la médiation culturelle est assurée, soit par une association dont c'est directement l'objet, soit par le biais d'associations socio-culturelles. Aussi, de nombreux partenariats ponctuels ou dans la durée ont lieu, entre acteurs socio-culturels et culturels.

Besoins et perspectives

■ Malgré une offre culturelle d'une qualité unanimement reconnue, la difficulté à toucher les populations immigrées ressort, ainsi qu'un éparpillement de l'information sur les actions culturelles en cours.

Les besoins s'expriment donc à deux niveaux : améliorer la diffusion de l'information culturelle (en direction des professionnels comme des habitants) ; travailler à l'élaboration d'un projet culturel de quartier pour une offre globale plus à l'écoute.

■ Toutefois, et lors de la réunion de restitution, les associations ont évoqué des difficultés de fonctionnement (financements, manque de locaux) et la question de l'articulation entre action sociale et culturelle.

Toutes ces questions seront explorées avec les acteurs culturels, associatifs et institutionnels à l'automne 2003 notamment autour de « *quelles priorités ? quels publics ? quels moyens ?* » ■

Squares Léon et Saint-Bernard : les suites

Suite au lancement de la démarche d'ateliers participatifs engagée dans le cadre du réaménagement des squares Léon et St-Bernard, deux réunions se sont d'ores et déjà tenues.

Le 06 juin 2003, ont été réunies les associations de la Goutte d'Or afin de leur présenter la démarche, de leur proposer des entretiens avec le cabinet et de recueillir leur remarques et suggestions, au sujet de la démarche et du fonctionnement des squares. Malgré des avis parfois divergents, notamment sur la fermeture du square Léon la nuit, un consensus s'exprime autour des efforts à porter sur la sécurisation et l'entretien de ce square. Une dizaine d'associations ont ensuite été consultées plus longuement par le cabinet d'études au cours du mois de juin.

Le 1^{er} juillet 2003 s'est tenue une seconde réunion avec les riverains du square Léon. Une soixantaine d'habitants étaient présents et ont surtout évoqué les problèmes de gestion et de fonctionnement des squares (propreté, manque d'espaces verts à la Goutte d'Or...). A l'issue de cette réunion s'est constitué un « *groupe riverain* » d'une quinzaine de personnes, volontaires pour se réunir à deux ou trois reprises à l'automne et réfléchir au réaménagement des squares Léon et Saint-Bernard avec le cabinet. Ce groupe de travail s'appuiera aussi sur le travail et les propositions d'un autre groupe, dit « *groupe usager* ». Celui-ci sera composé de personnes utilisatrices des squares, contactées par le cabinet lors de ses observations sur site.

Sur la base de ces consultations, le cabinet d'études proposera une *esquisse-programme* pour la fin d'année 2003. ■

Fiche – Repère n°2 : l'appel à

projets Politique de la Ville

Dans le cadre du contrat de ville de Paris pour la période 2000-2006, 13 quartiers prioritaires bénéficient, au vu d'une réalité et d'indicateurs socio-économiques, de moyens publics, financiers et humains supplémentaires : c'est ce que l'on appelle "la politique de la ville" et la Goutte d'Or est l'un des quartiers concernés.

Aussi, un appel à projets spécifique permet le financement des actions associatives entrant dans le cadre des objectifs définis par le contrat de ville. C'est ce que nous vous proposons de décrypter dans cette fiche-repère.

Présentation générale de l'appel à projets

Les objectifs poursuivis

Les quatre signataires (Etat, Ville de Paris, Région Ile-de-France et Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations FASILD) du contrat de ville ont fixés en 2000 et pour six ans des objectifs thématiques et transversaux, déclinés ensuite localement selon le territoire.

■ Parmi les objectifs thématiques figurent le développement économique, l'emploi et la formation ; la prévention sociale et la santé ; la prévention de la délinquance, justice et sécurité ; qualité de vie urbaine et logement ; éducation, culture, loisirs, sport.

Les objectifs transversaux, rattachés à toutes ces thématiques, sont la participation des habitants, l'accès aux services publics, l'intégration des populations immigrées et la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes.

■ A la Goutte d'Or, les objectifs issus des instances de concertation (Commission Locale de Concertation et Groupe de Pilotage Local) sont au nombre de cinq :

- fédérer les différents acteurs de l'éducation,
- renforcer la prévention sociale,
- mettre en place une concertation et une dynamique de projets pour les thématiques de l'insertion, de la

formation et du développement économique,

- dégager des propositions sur la prévention et la culture,
- participer à la coordination des projets urbains, notamment dans le cadre du Plan d'actions Château Rouge.

Cheminement du dossier de demande de subvention

■ *Dépôt à l'Equipe de Développement Local* (des dossiers mono-sites) : après être déposés à l'EDL pour traitement informatique dans le logiciel Poliville, les dossiers sont transmis au chef de projet. Celui-ci se charge ensuite de l'envoi des dossiers aux différents financeurs du contrat de ville, c'est à dire à la région, au FASILD et à la mission Ville de la Préfecture de Paris.

■ *Instruction à la Ville de Paris* : la Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration (DPVI) et les directions de la Ville sollicitées instruisent les dossiers lors de Comités Techniques de Recevabilité (CTR) en novembre-décembre 2003. Si l'avis est négatif, il est notifié à l'association.

S'il est positif, il s'ensuit la procédure administrative suivante. Le service instructeur prépare le projet de délibération en Conseil de Paris (fiche technique du projet et pièces administratives). Le dossier est alors transmis au Bureau des Subventions aux Associations (BSA)

et parallèlement au Maire Adjoint sectoriel concerné pour avis en opportunité. Le BSA opère les vérifications légales, les contrôles financiers et juridiques et émet un avis de recevabilité. Des visas sont enfin sollicités, successivement à divers services de la Ville, au secrétariat général, au cabinet du Maire et enfin à la Mairie d'Arrondissement. Cela prend entre 7 et 8 semaines. Intervient alors le vote en Conseil de Paris et le versement de la subvention, environ 6 semaines après.

■ *Instruction à la Mission Ville de la Préfecture de Paris* : à l'image de la Ville de Paris, le dossier est instruit par la Mission Ville et les services de l'Etat concernés lors de Comité Techniques de Recevabilité en novembre-décembre 2003. L'avis négatif donne lieu à une notification de refus, l'avis positif à une procédure administrative. Il s'agit tout d'abord de vérifications légales et contrôles par le service instructeur. Vient ensuite une seconde vérification et le décaissement par le Trésorier payeur pour enfin aboutir au versement de la subvention.

Répondre à l'appel à projets

L'appel à projets politique de la ville annuel, permet, par les informations demandées, d'étudier les projets

proposés au regard des objectifs énoncés dans le contrat de ville et déclinés localement. Il est inspiré du dossier national de demande de subvention d'une association aux services de l'Etat.

■ Il est accompagné de :

- un rappel des thématiques du contrat de ville parisien,
- un rappel des critères de sélection des projets : adéquation avec les orientations du contrat de ville ; qualité de l'intervention (référence à un projet éducatif ou pédagogique, qualification des intervenants) ; mobilisation des partenaires institutionnels et associatifs ; modalités de participation du public concerné par le projet ; mise en place de critères et de moyens de suivi et d'évaluation de l'action.
- une liste des pièces administratives et comptables à fournir : à chacun des cinq exemplaires doit correspondre un jeu de pièces.

Il faut veiller à ce que le dossier (structure et projet(s)) soit complet : un accusé de réception vous sera délivré par l'Equipe de Développement Local. Tout dossier incomplet sera refusé.

■ Il se compose de deux parties, la première (pages 6 à 10) étant consacrée à la présentation de la structure (objet, budget, liste des projets...), la seconde à l'action (pages 11 à 16 à remplir autant de fois qu'il y a de projets).

■ Dépôt du dossier : une fois complet, le dossier est à adresser à l'Equipe de Développement Local pour les projets se déroulant à la Goutte d'Or (projets « *mono-site* ») ou à la Mission Ville de la Préfecture de Paris pour les projets se déroulant sur plusieurs sites en politiques de la ville (projets « *multi-sites* »).

Après le dépôt du dossier et dès que possible dans l'année civile qui suit, les bilans d'activités et les bilans d'actions narratifs et financiers de l'année précédente sont à fournir. Le versement de la subvention en dépend.

Le contenu de votre dossier

■ **Objectifs globaux et spécifiques :** il est important pour le lecteur de comprendre précisément les objectifs de votre projet. Les objectifs globaux sont les objectifs larges vers lesquels le projet tend : ils ont trait à une situation globale que le projet ne résout pas dans son intégralité mais sur laquelle il a un impact. Les objectifs spécifiques sont les objectifs concrets à atteindre : ils sont mesurables et servent de repères pour établir les indicateurs de suivi et d'évaluation de l'action.

■ **Contenu de l'action :** il met en valeur les réalisations concrètes attendues et l'organisation du projet (programme pédagogique, outils méthodologiques, types d'accueil proposés...). Il présente aussi les moyens humains, techniques et financiers à mettre en œuvre : ils doivent être en cohérence avec le budget du projet.

■ **Constat et analyse des besoins :** il s'agit de mettre en avant la cohérence entre les besoins exprimés, le contexte et les objectifs de votre projet, c'est à dire la pertinence de l'action. Une brève présentation des réalités de terrain peut être utile pour introduire le contexte dans lequel s'inscrit le projet. Dans le cas d'un renouvellement d'action, il est intéressant de montrer en quoi l'action présentée tient compte du bilan des années précédentes.

■ **Public cible :** la description du public doit, si possible, être chiffrée ou estimée. Il peut être intéressant de donner un « profil type » des bénéficiaires, expliquer comment ils sont choisis s'il s'agit d'un groupe

ciblé, présenter leur implication et leur rôle dans le projet.

■ **Intervenants et partenaires :** outre le fait de les lister, il est préférable de préciser le rôle et l'implication de chaque partenaire.

■ **Mode de suivi et méthode d'évaluation :** il s'agit des moyens mis en œuvre pour suivre le projet et son bon déroulement, et vérifier au terme de l'action, que les objectifs ont été atteints.

Éléments budgétaires

■ **Préparer son budget prévisionnel :** le budget étant souvent le premier élément regardé par le financeur après la description de l'action, il doit être parfaitement cohérent avec le contenu du projet.

■ **Présenter son budget prévisionnel :** Les tableaux doivent être lisibles : éviter les nombres à virgules, utiliser les séparateurs de milliers, vérifier les totaux, équilibrer dépenses et recettes, expliciter les modes de calcul si nécessaire.

Contacts utiles

■ L'Equipe de Développement Local Goutte d'Or,

9, rue Saint-Bruno,
75018 PARIS

David Desroches (01 53 09 99 55)

Juliette Gatignon (01 53 09 99 52)

■ Chef de projet Goutte d'Or,

Véronique Le Jeune (01 53 26 69 34)
6, rue du Département, 75019 PARIS

■ Mission Ville de la Préfecture de Paris,

50, avenue Daumesnil,
75012 Paris

Dominique Kerboul (01 49 28 42 35)

Claire-Marie Lamon (01 49 28 42 31)

Appel à projets 2004 téléchargeable sur le site : www.paris.pref.gouv.fr